



Source : iStock-Maria Petrishina

Journée de qualification

Elaborer et conduire une enquête de perception des discriminations auprès des habitants de son territoire



Mercredi 29 mars 2023

De 9h00 à 16h30

A l'IREV

I- Contexte

Une nécessaire objectivation des discriminations

Les acteurs publics territoriaux des Hauts-de-France soulignent que **l'objectivation du phénomène apparaît comme essentielle** pour la compréhension des processus discriminatoires, la pertinence de l'action territoriale et la mobilisation des habitants, partenaires, élus et services de droits commun.

Afin de répondre aux attentes et aux besoins des acteurs, **l'IREV avait proposé le 24 mars 2022 un webinaire « mesure territoriale des discriminations : enjeux et méthodes »**. Par la suite l'IREV a publié un [dossier ressources](#) composé du replay du webinaire enrichi d'une synthèse ainsi que d'un webdocumentaire. La journée de qualification à visée plus opérationnelle s'inscrit dans la continuité.

Une volonté de renforcer l'outillage sur la prévention des discriminations

Depuis 2021, l'IREV propose aux territoires **des accompagnements individualisés** sur les démarches locales de prévention des discriminations.

En vue de la prochaine contractualisation, l'IREV souhaite renforcer l'outillage au travers d'une boîte à outils en cours d'élaboration. Cette boîte à outil aura vocation à **appuyer méthodologiquement** les acteurs en matière de diagnostic, d'observation, de suivi, d'évaluation, de mobilisation politique et des habitants et de qualification...

Un besoin de meilleure prise en compte de la parole des habitant.es

Une **forte demande sociale** liée aux vécus discriminatoires des habitants résidant en quartier prioritaires. A l'occasion de la [présentation du Plan national contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine 2023-2026](#) par Elisabeth BORNE, le 30 janvier 2023, il a été révélé que *« chaque année, en France, 1,2 million de victimes subissent une discrimination ou une atteinte à caractère raciste ou antisémite. Cette statistique démontre la nécessité, pour le Gouvernement, d'agir encore plus fortement pour quantifier, prévenir et sanctionner ces phénomènes »*.

L'enjeu de cette journée est de proposer une **méthode appropriable et remobilisable** par les participant.es. Parmi les méthodes de mesure reconnue scientifiquement, le recours aux enquêtes de perceptions des discriminations semble le plus adapté pour cette journée. Elle offre plusieurs avantages :

- La mobilisation et la prise en compte de la parole des habitant.es
- La possibilité de l'élaborer et de la conduire de manière autonome

L'étude des discriminations ressenties permet d'analyser les perceptions et expériences des discriminations vécues, ressenties ou observées par la population.

Cette modalité est régulièrement mobilisée par les collectivités engagées dans la lutte contre les discriminations : Département de Seine-Saint-Denis, Rennes Métropole, la ville de Clermont Ferrand...

II- Objectifs

Finalité :

- Renforcer l'outillage des acteurs sur les démarches locales de prévention des discriminations
- Accompagner les acteurs à mieux prendre en compte les expériences et vécus discriminatoires des habitants.es

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les enjeux de l'objectivation des discriminations dans le cadre des démarches de prévention des discriminations
- Appréhender les différentes méthodes de mesures des discriminations
- Expérimenter les différentes étapes de l'élaboration d'une enquête de perception des discriminations auprès des habitants

III- Public visé

Cette journée est ouverte à tous les acteurs de la Politique de la ville à l'échelle des Hauts-de-France impliqués dans des démarches locales de prévention des discriminations et issues des collectivités, de l'Etat et des associations.

IV- Agenda

Le mercredi 29 mars 2023 de 9h à 16h30.

V- Intervenants

La journée sera animée par l'IREV.

VI- Lieu

La journée se déroulera en présentiel dans **les locaux de l'IREV** :

Bât. Arboretum – 7ème étage,
135 Boulevard Paul Painlevé, à Lille

VII- Contenu prévisionnel

Mesurer les discriminations

- 1 A quoi ça sert ?
- 2 Comment ?
- 3 Quelles méthodes de recueil de la parole des habitants sur leurs expériences et vécus discriminatoires ?

Zoom sur la méthode de l'enquête de perception des discriminations par questionnaire

Pour l'ensemble des étapes et des dimensions de l'élaboration d'un questionnaire de perception, le témoignage de la CALL sera mobilisé pour les illustrer.

1. Le sens, les objectifs et les limites de cette méthode

2. Les différentes étapes

3. Construire le questionnaire

Recueillir quoi ? auprès de qui ?
Formuler les questions et les réponses
Tester le questionnaire

4. Diffuser le questionnaire

Introduire et contextualiser le questionnaire
Choisir une méthode de passation adaptée
Conclure le questionnaire

5. Exploiter et analyser les résultats

Représenter les réponses
Commenter et analyser
Précautions et vigilances dans l'interprétation

6. Restituer et dessiner les perspectives d'action

VIII- Inscriptions

Suivez ce lien pour vous inscrire : [Inscriptions](#)

IX- Renseignements et contact :



Karima ELKHADIRI

Chargée de mission au Pôle prévention des discriminations à l'IREV

06 74 53 35 37

k.elkhadiri@irev.fr